**Aujourd’hui la violence, sans distinction de race, de nation, de classe sociale, de l’ethnie ou de la religion est un problème commun de l’humanité. D’autant plus qu’elle est extrêmement sophistiquée, la recherche d’une solution globale se poursuit parallèlement. Malgré toutes les mesures prises, la violence, qui constitue une violation des droits de l'homme, continue malheureusement d'exister dans tous les domaines de la vie. La violence constitue une atteinte grave aux droits fondamentaux. Ses conséquences sur la santé physique, sexuelle et mentale sont multiples. La violence a des effets négatifs sur le bien-être général des femmes et les empêche de participer pleinement à la vie sociale. Les conséquences néfastes de la violence n’affectent pas seulement les femmes, mais également leurs familles, leur communauté et leur pays. Les données de recherche conduisent à reconnaître que la violence conjugale, les drames dans les camps d'immigrants, les guerres, la répartition injuste des salaires et la pauvreté affectent davantage les femmes et les enfants.**

**Nous pensons que pour prévenir la violence à l’égard des femmes, nous devons élaborer des solutions durables axées sur la dignité humaine. En outre des gestions de politiques adoptés pour l’élimination de la violence dans tous les segments de la société et dans tous les domaines de la vie sociale, des mesures de prévention devront être développé davantage afin de rendre la violence envers les femmes socialement inacceptables et d’associer les hommes à la lutte contre la violence envers les femmes.**

**À l’occasion de la journée internationale pour l’élimination de la violence à l’égard des femmes célébrée le 25 novembre, nous tenons à affirmer que la violence constitue une violation dévastatrice de la dignité humaine. Nous pensons que les organisations syndicales jouent un rôle de premier plan dans la lutte contre la violence à l’égard des femmes sur le lieu de travail. Nous sommes persuadés de l’engagement des organisations syndicales dans une lutte durable contre la violence au travail à bien des égards, de l’adoption d’un plan d’action à des activités de prévention contre les violences faites aux femmes. Dans ce contexte, nous voulons invoquer quelques points que nous avons abordés et suivis lors du processus de négociation collective.**

**L'absence de dispositions juridiques dans la conciliation entre la vie professionnelle et familiale pénalise en premier lieu les femmes qui continuent à assumer une grande partie des tâches domestiques ainsi que l’éducation des enfants.**  **Nous avons revendiqué la prise de mesures nécessaires pour assurer la mise en place de structures d’accueil et d’encadrement accessibles et flexibles pour les enfants et l’augmentation du congé de maternité pour promouvoir une meilleure conciliation de la vie professionnelle et familiale.**

**La violence en milieu de travail est un problème de santé et sécurité qui touche particulièrement les femmes. Le harcèlement psychologique (mobbing) au travail à l’égard des femmes est une forme de violence qui se traduit d’une faible autonomie dans la prise de décision et la précarisation de l’emploi. Nous rappelons la nécessité d’appliquer une peine supplémentaire contre le harcèlement psychologique au travail à l’égard des femmes.**

**En tant que Memur-Sen, la plus grande confédération des agents de la fonction publique de Turquie, nous recommandons :**

**La nécessité de créer une lutte commune sur les violences faites aux femmes afin d’améliorer le repérage de ces violences et la protection des victimes.**

**La migration occupe une place centrale en Turquie. Nous devons assurer, aux femmes migrantes l’accès au système judiciaire, affirmer leur autonomie, protéger et réaliser les droits des femmes tout au long du processus de migration afin de défendre leurs droits et de faire face aux abus sur le lieu du travail et dans la société.**

**À l’occasion du 25 novembre, journée internationale pour l’élimination de la violence à l’égard des femmes, la commission de la condition de la femme de Memur-Sen exprime une pensée pour Özgecan, Emine Bulut, Emani, Aybüke et toutes les femmes tués violemment dans le monde entier. Elle déclare son soutien au combat des mères qui réclament le retour de leurs fils enlevés de force par les groupes terroristes et partage la douleur avec les femmes détenues dans les prisons syriennes, les camps du Turkestan orientale et au Myanmar.**

**Nous croyons qu’il est possible de vivre dans un monde nouveau où le capitalisme n’utilise pas les femmes comme une main-d’œuvre bon marché pour l’exploitation du travail. Nous voulons bâtir un monde meilleur où chaque personne à sa place et où elle peut mener une vie digne et participer, selon ses capacités, à la vie sociale et aux progrès collectifs.**